

[Courses par date et hippodrome](#) [Cliquez ici pour masquer ou retrouver le calendrier](#)

[Réunion du 14 octobre 2009 à MAIS-LAFFITTE](#) [Cliquez ici pour masquer ou retrouver le programme de la réunion](#)

### Détail de la course

#### 4ème(P/ 1023) PRIX GLORIEUSE , le 14.10.2009, MAISONS-LAFFITTE

COURSE A CONDITIONS , PLAT, 2.400 mètres, corde à GAUCHE. ( 16.000, 6.400, 4.800, 3.200, 1.600) ARRIVEE VALIDEE: 18 Engagés. 1 Nul. 5 Forfaits. 1 Non-Déclaré-Partant. 11 Partants Définitifs. Terrain BON - Temps du 1er, 2.41.20 Offre de paris : Trio et Trio Ordre

Pour juments de 4 et 5 ans, Autres Que de Pur Sang, nées et élevées en France. Poids: 62 k. Surcharges accumulées: 1 k. par 8.000 gagnés. Les décharges prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop ne sont pas applicables dans ce prix. En application des dispositions de l'Article 125 du Code des Courses au Galop, les éliminations seront effectuées dans l'ordre croissant des sommes reçues en victoires et places, depuis le 1er janvier 2008 inclus, avec tirage au sort en cas d'égalité de sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2008 inclus.

**"Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées, à la suite de réclamations, d'appels ou d'une décision prise par les Commissaires de FRANCE GALOP en application dudit code."**

		Course précédente			Course suivante										
Place	Cheval	N° PMU	Père / Mère	Ecart au suivant	Propriétaire	Entraîneur	Jockey	Poids	Gain	Prim. Prop	Prim. Elev.	Suppl.	CEil.	Ecurie	Eleveurs
01	<a href="#">QUININE DE MAZILLE F.SF. 5 ans</a>	08	Par: NETWORK et DENTELLE II (VIDEO ROCK)	1/2 LONGUEUR	MME ANNE-MARIE POIRIER	MME AM. POIRIER	JEROME GUIHENEUF	63 kg	16.000		3.360				M. PANNETIER
02	<a href="#">QUISS MI F.SF. 5 ans</a>	06	Par: ESTEEM BALL et FAENA D'ARTAGNAN (MARGINAN)	1,5 LONGUEURS	PATRICE JAMAIN	C. PLISSON	RICHARD JUTEAU	63 kg	6.400		1.344		A		MME V. BRU
03	<a href="#">QURISTINE F.SF. 5 ans</a>	07	Par: APRIL NIGHT et D'OSEILLE (ABDONSKI)	TETE	MICHEL MARCHAL	E. LEENDERS	MAXIME GUYON	63 kg	4.800		1.008				HARAS DE LA ROUSSELIERE SCEA
04	<a href="#">QUANICIRE F.SF. 5 ans</a>	05	Par: ULTIMATELY LUCKY et IN THE CIRE (DRESS PARADE)	ENCOLURE	MME ANNIE CASTEU	MME L. BARREAUD	STEPHANE GOUYETTE	63 kg	3.200		672				O. GROUALLE, P. GROUALLE
05	<a href="#">QUISTIS F.SF. 5 ans</a>	01	Par: NETWORK et ELBE (ROYAL CHARTER)	TETE	YVES D' ARMAILLE	MME E. AUGONNET	DAVY BONILLA	66 kg	1.600		336			1	Y.D' ARMAILLE
06	<a href="#">QUENEA PIERJI F.SF. 5 ans</a>	10	Par: APRIL NIGHT et ENEA D'ALM (DJARVIS)	1,5 LONGUEURS	MME DIDIER MESCAM	B. BARBIER	CYRILLE STEFAN	62 kg							P. JULIENNE
07	<a href="#">QUINTA F.SF. 5 ans</a>	02	Par: RAGMAR et IMOLA II (VIDEO ROCK)	COURTE ENCOLURE	YVES D' ARMAILLE	MME E. AUGONNET	IORITZ MENDIZABAL	64 kg						1	Y.D' ARMAILLE
08	<a href="#">QUASPIA F.SF. 5 ans</a>	03	Par: FRAGRANT MIX et JONQUIERE (TREBROOK)	TETE	JOERG VASICEK	F. DOUMEN (S)	DOMINIQUE BOEUF	64 kg							H.D' ARMAILLE
09	<a href="#">RIVER GIRL F.SF. 4 ans</a>	11	Par: TAKE RISKS et IDA BONHEUR (GARDE ROYALE)	5 LONGUEURS	MICHEL SMADJA	J. THIBAUT (S)	FRANCK BLONDEL	62 kg							JL. LAIR, H. LAIR
10	<a href="#">QUADRIGE DES VIGNAUX F.SF. 5 ans</a>	04	Par: APRIL NIGHT et ILOA DU GUESLAN (PORT ETIENNE)		Y.BOTHAMY/J.P.BOTHAMY	Y. FERTILLET (S)	FABRICE VERON	63 kg					O		Y. BOTHAMY, JP. BOTHAMY
--	<a href="#">ROXANE DE GOULON F.AC. 4 ans</a>	09	Par: WITH THE FLOW et GALIA DE COULON (BOJADOR)		YVES DREUX	M. BELTRAN	GAETAN MASURE	62 kg							DH. FOURNIER,MME J. FOURNIER

[Course précédente](#) [Course suivante](#)

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Jérôme GUIHENEUF en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 200€ pour avoir fait un usage abusif de sa cravache.